

Hébergements

Saint-Geniez (04200)

Gîte d'étape Le Dromont : 04200 Saint-Geniez,
04 92 64 15 64 ou 06 62685694, le.dromont04@gmail.fr,
0659828909.

Gîte d'étape Les Cavaliers : 04200 Saint-
Geniez, 04 92 61 00 87 ou 06 07 60 65 12,
www.provence-randonnee-equestre.com.

PATRIMOINE

REFUGES D'ART

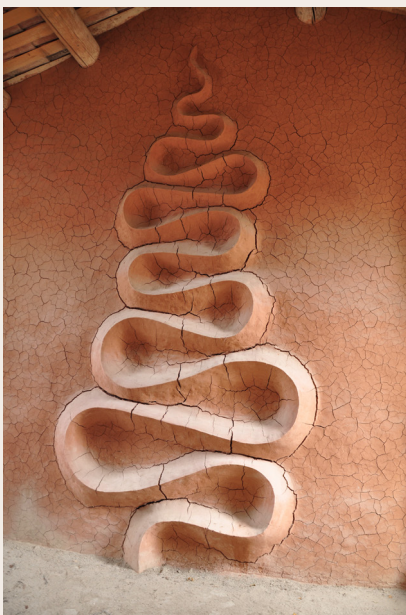
Les Refuge d'art peuvent se "parcourir" en une dizaine de jours de marche. Conçu par l'artiste britannique Andy Goldsworthy en partenariat avec le Musée Gassendi et la Réserve Géologique de Haute-Provence, ce parcours unique en Europe traverse sur 150 km les paysages exceptionnels de la Réserve et allie de façon singulière l'art contemporain, la randonnée et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Reliant trois sentinelles (cairns en pierres sèches réalisés par l'artiste au cœur des trois vallées), le trajet emprunte d'anciens chemins et croise les traces d'une vie agricole autrefois intense. Andy Goldsworthy a souhaité ponctuer ce parcours de Refuges, d'anciens habitats en ruine appartenant au petit patrimoine rural non-protégé (chapelles, fermes, jas...) qui ont été restaurés pour abriter les randonneurs le temps d'une halte ou d'une nuit. Une sculpture conçue spécifiquement dans chacun de ces sites fait désormais partie intégrante du bâti.

Deux possibilités s'offrent aux visiteurs : soit découvrir les Refuges d'Art dans le cadre d'une randonnée itinérante de 8 à 10 jours ; soit randonner

à la journée, chacun des 6 refuges étant accessible au départ d'un parking placé le long de routes goudronnées.

Des guides de moyenne montagne proposent des sorties accompagnées à la découverte des Refuges d'Art, venant ainsi enrichir ce parcours artistique de leurs connaissances en géologie, botanique, histoire locale... Renseignement sur : www.refugedart.fr



Refuge d'Art

© ADT04

Grande Traversée des
Préalpes

Etape 2-1 : St-Geniez-Col Mounis

1 jour

11,9 km

L'étape 2 vous fera cheminer dans un décor montagnard sauvage, alternant ravins boisés et parcours de crête à partir du col de Mounis. Vous entamerez ensuite un retour progressif vers les terres agricoles pendant la descente qui vous amènera jusqu'au pittoresque village de Thoard. L'étape est fractionnée en 2 fiches : S'Geniez - Col de Mounis et Col de Mounis - Thoard.

SITUATION

A 16 km de Sisteron sur la D3.

PARKING

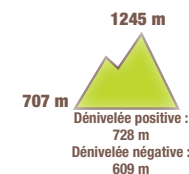
Parking sur la place du village.
UTM 32 T 0264706 4903347



- Office de tourisme de Sisteron - Buëch :
04 92 61 36 50, www.sisteron-buech.fr.



- Comité
• FFRandonnée04 : 04 92 31 20 81, <https://alpes-haute-provence.ffrandonnee.fr>.

Code de balisage GR® de Pays
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



Recommandations

- METEO : 08 99 71 02 04.
- SECOURS : 12 ou 112.
- ATTENTION : secteur montagneux, risque d'enneigement tardif jusqu'en avril



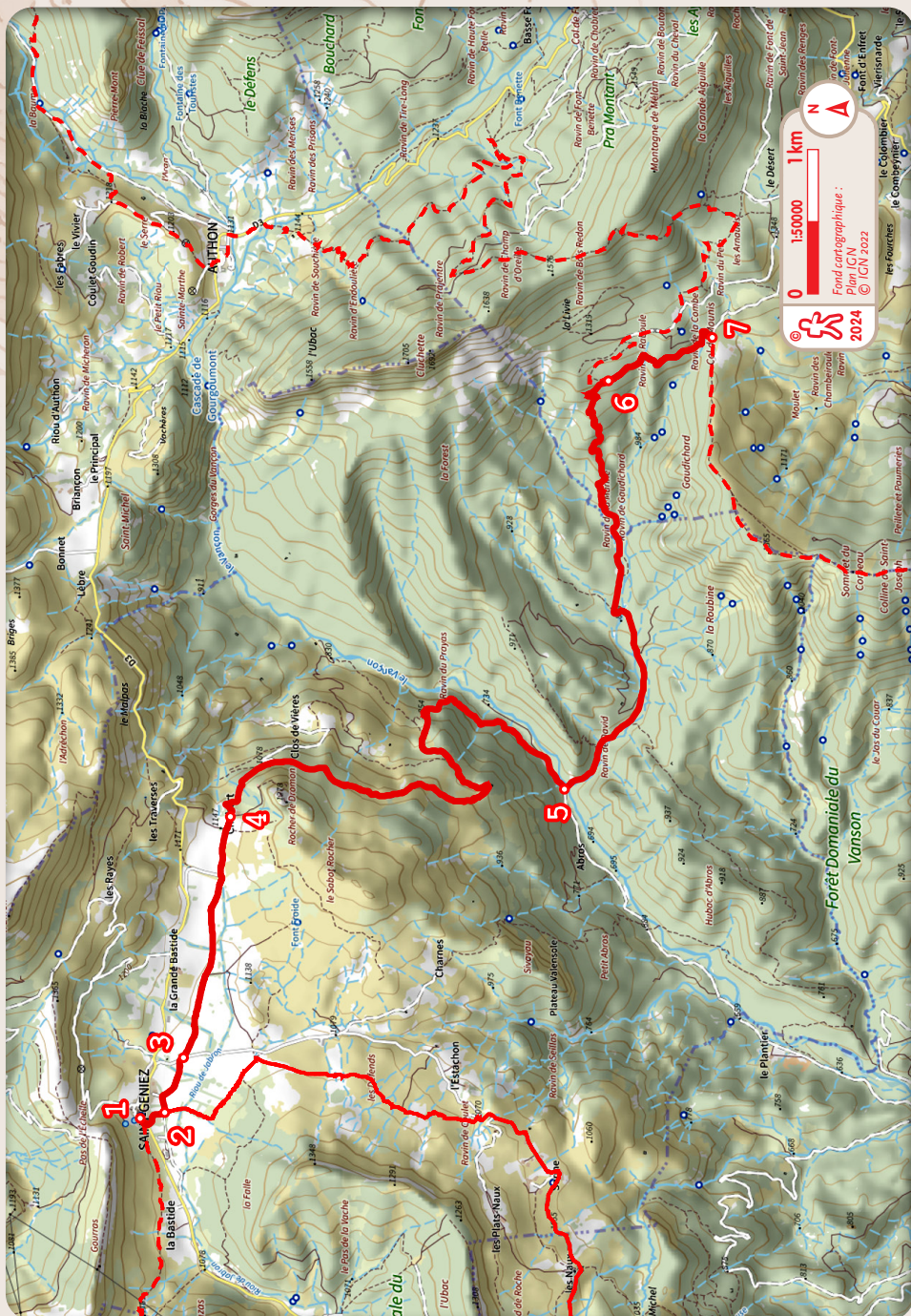
À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Ancienne chapelle d'Abros



Chapelle de Dromont

© ADT04


De Saint-Geniez au col de Mounis.

12 km

4 h 30



- 1 De la Place du Village de St- Geniez , suivre la direction de la Chapelle de Dromon, la traversée du village se fait dans une descente jusqu'au poteau Pré du Bachas.
- 2 Au poteau du Bachas prendre à gauche et continuer jusqu'à un carrefour (poteau St Geniez 1).
- 3 Le sentier traverse des champs jusqu'au hameau de Chabert.
- 4 Continuer pour descendre vers la vallée du Vançon par une piste. Sous le rocher de Dromon quitter la piste pour prendre à droite un sentier qui part en traversée. Au niveau de Grange Neuve (alt 961 m), continuer sur un chemin qui s'élargit, traverser un replat planté de chênes remarquables puis descendre à droite. Rejoindre la piste pour atteindre le Vançon.
- 5 Franchir le Vançon par le gué et s'élever régulièrement par la piste forestière. Passer devant le carrefour du " Ravin de David" [> (le refuge d'art de la Forest se trouve à 1h de marche)] et poursuivre sur le GR®. Par deux fois franchir le cours d'eau avant de s'engager dans un bois de pins. Peu après, le chemin s'arrête au bord d'un champ, continuer sur 50 mètres. Gagner l'autre rive de la Marine et s'engager sur un chemin d'exploitation. Au bout de 300m, le quitter pour suivre un sentier partant à droite grim pant en lacets jusqu'au ruines du Cognet.
> *La GTPA et le GR®6 se séparent*
- 6 Au carrefour du Cognet continuer à droite sur la GTPA et poursuivre en balcon jusqu'aux terres rouges du Col de Mounis. 7